



RÉUNIONS PUBLIQUES
Février 2016

www.nantessaintnazaire.fr



5 février 2016, 19h - 21h30

St Etienne de Montluc

20 participants

Une vingtaine de personnes ont pris part à la réunion de cette deuxième phase de concertation dans le cadre de la révision du Scot du Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire. Les participants étaient principalement des citoyens intéressés par les enjeux locaux et le développement du territoire. Des élus locaux ont également pris part aux **débats aux tables, dont certains s'étaient déjà investis dans les travaux autour du Scot.**

En conclusion de leurs travaux, les participants se sont interrogés sur la mesure des impacts du réchauffement climatique, et la montée des eaux, sur le territoire. Sujets sur lesquels des études sont encore en cours, notamment pour éclaircir des aspects peu connus comme celui des échanges souterrains. **S'il y a des risques potentiels, l'Ouest reste d'une manière générale un territoire potentiellement moins touché et plus résilient, par exemple comparé au Sud, ne serait que du fait de terrains plus plats avec des submersions possibles.**

Réunion publique 5 février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



Les échanges ont aussi permis de mettre en lumière la nécessaire adaptabilité du Scot : **s'il s'agit d'un cadre qui se veut permanent, qui affirme des orientations, il demeure que de nombreux sujets impliquent et vont impliquer des adaptations.**

Les participants se sont notamment interrogés sur les « particularismes » qui seraient ressorti par rapport aux autres réunions. Beaucoup de sujets sont comment : **l'économie, l'agriculture, les déplacements doux, les équilibres territoriaux.** Mais certains ont été souligné plus spécifiquement à Saint-Etienne-de-Montluc : notamment les enjeux du **vieillissement de la population, de l'adaptation des logements pour y faire face et des politiques sanitaires et l'accès aux soins : le manque d'équipements** en sens ne semble pas suffisamment pris en compte par le Scot.

La soirée a été introduite par Rémy NICOLEAU, maire de Saint Etienne de Montluc et vice-président de la communauté de communes Cœur d'Estuaire, délégué aux finances et à l'aménagement de l'espace, urbanisme, habitat.

Déroutement de la soirée

Présentation de la révision du Scot

- Le territoire du Pôle Métropolitain
- **Ce qu'est un Scot ?**
- L'articulation entre Scot, PLH et PLU
- Le calendrier de la révision du Scot
- Les ambitions affichées dans le **Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD)**
- **Vers le document d'orientation et d'objectif (DOO)**

Moment contributif : 4 thématiques

- Habitat et cadre de vie
 - Economie et Emploi
 - Transition énergétique et écologique
 - Mobilités et transports
- ▶ 3 sessions de réactions individuelles : *Ce qui me semble :*
- Pertinent, important
 - Insuffisant, manquant



- ▶ 1 session de synthèse collective : *Ce qui nous semble*
 - Indispensable
 - Pertinent ou satisfaisant
 - Insuffisant ou manquant
 - Incompréhensible ou inacceptable

- ▶ 1 **temps de restitution et d'échange**

Réunion publique 5 février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



NANTES SAINT-NAZAIRE
PÔLE MÉTROPOLITAIN



1. Habitat et cadre de vie : enjeux et orientations

Répondre aux besoins d'une population croissante

- ▶ Produire plus de 100 000 logements neufs, dans les centralités et à proximité des transports et des activités.
- ▶ Atteindre un taux de 20% de logement social dans le parc total de logements en 2030
- ▶ Atteindre 33% de logements sociaux pour la production de logements neufs pour les agglomérations et de 20% dans le périurbain
- ▶ **Veiller aux conditions de logement et d'accueil** des travailleurs mobiles, des gens du voyage

Maintenir et renforcer la mixité sociale et générationnelle

- ▶ Produire entre la moitié et les trois-quarts des logements sociaux dans les **cœurs des agglomérations et villes importantes.**
- ▶ Au minimum 10 logements sociaux dans chaque commune.

Proposer une offre de logements de qualité et diversifiée

- ▶ Assurer la qualité du parc existant : adaptation et requalification des logements, rénovation énergétique.
- ▶ Encourager le dialogue avec les acteurs de l'habitat, notamment bailleurs sociaux.

Economiser l'espace : se développer dans un espace limité et contenir l'urbanisation

- ▶ Prioriser le développement dans les 2 agglomérations : Saint-Nazaire, Nantes et les 5 pôles structurants : Blain, Nort-sur-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay, Treillières.
- ▶ Viser une densité minimale de 20 logements par hectare.



- ▶▶ Diminuer de moitié la consommation d'espace avec une seuil minimum à atteindre d'au moins 40%
- ▶▶ **Rendre obligatoire l'inscription de toute extension dans la continuité de l'enveloppe urbaine** : aucun nouveau logement dans les écarts, autorisation de nouveaux logements dans les hameaux sous conditions et possibilités **d'extension pour les villages conditionnées par une « stratégie de développement ».**

Chaque phrase marquée d'un triangle noir correspond à l'expression d'un participant : les idées proches, répétées signalent donc l'expression de plusieurs personnes sur un même sujet.

Ce qui semble important, pertinent

Développer les pôles

- ▶ Prévoir des infrastructures et des services dans les 5 pôles structurants.

Optimiser l'occupation des logements existants

- ▶ Engager le dialogue avec les propriétaires pour éviter des logements vides, insalubres, mal isolés...

Ce qui semble insuffisant, manquant

Encourager la mixité

- ▶ La mixité générationnelle est à encourager et la solidarité entre les générations est à mettre en avant.
- ▶ Développer les logements pour les séniors et pour les personnes âgées.
- ▶ **Permettre un parcours résidentiel qualitatif sur la commune d'accueil (jeunes, personnes âgées, familles...) en prenant en compte le vieillissement de la population.**

Créer des équipements de proximité

- ▶ La proximité des commerces est nécessaire.



- ▶ Il faut adapter les équipements et services.
- ▶ Il manque des équipements, particulièrement pour les enfants.
- ▶ Il faut des lieux de rencontre entre les habitants.
- ▶ Pour permettre de sortir du « tout automobile ».

Adapter les logements aux enjeux actuels

- ▶ **Développer des formes d'habitats partagés.**
- ▶ Créer des logements adaptés en fonction des besoins et spécificités de chacun (**personnes âgées, familles, personnes handicapées...**).
- ▶ La maison du futur ne ressemblera plus à la maison actuelle, elle se fera avec des nouveaux matériaux.
- ▶ Accentuer les projets de zones partagées.
- ▶ Le nombre de logements sociaux est insuffisant (20% est-ce suffisant ?).
- ▶ Nécessite de respecter les obligations de production de logements sociaux.
- ▶ **Obligation de logements d'urgence pour commencer.**

Trouver un équilibre entre densification et respect des espaces naturels

- ▶ Crainte des conséquences de la densification.
- ▶ **Diminuer la consommation d'espaces.**
- ▶ **Doute sur la nécessité d'accueil d'une population aussi importante.**
- ▶ Densité minimale trop faible.
- ▶ Espace à taille humaine : nécessité de qualitatif.
- ▶ **Respecter l'environnement rural et les spécificités locales.**

2. Economie et emploi : enjeux et orientations

S'appuyer sur une économie diversifiée : filières historiques et d'avenir

- ▶ Soutenir les filières stratégiques : nouveaux sites dans les agglomérations et parcs d'intérêt métropolitains mêlant entreprises, recherche, formation et institutions.
- ▶ Mettre en adéquation les besoins et la formation : renforcer les liens entre entreprises et formations, conforter l'offre de formation initiale et continue.
- ▶ Assurer une coordination entre les EPCI sur les parcs d'activités d'intérêt métropolitain, poursuivre la coopération avec les autres territoires et encourager le dialogue avec les acteurs de l'économie.

Rester un territoire attractif et amplifier l'ouverture sur le monde

- ▶ Assurer le développement d'infrastructures : ferroviaire, grand port maritime, aéroport grand ouest.
- ▶ Développer la logistique urbaine.

Préserver des capacités d'accueil pour l'industrie et la logistique et privilégier les centralités pour accueillir l'emploi

- ▶ Garantir le rayonnement économique des centralités et favoriser la mixité fonctionnelle.
- ▶ Renforcer la lisibilité des parcs d'activité économique par une organisation claire de l'offre foncière en trois niveaux : entre des parcs d'activités majeurs (*entités économiques emblématiques*), des parcs d'activités structurants (*entreprises industrielles, stockage, recherche et innovation...*) et des parcs de proximité (*échelle inter- ou communale*).
- ▶ Favoriser l'attractivité en renforçant la qualité urbaine et paysagère des sites économiques, leur fonctionnalité et leur accès aux réseaux numériques.



Maîtriser l'implantation et la localisation des commerces

- ▶ Privilégier les centralités ou, seulement à défaut, accueillir les projets commerciaux dans des zones dédiées.
- ▶ Renforcer la centralité des communes pour les services et les commerces de proximité.

Ce qui semble important, pertinent

Privilégier les petits commerces

- ▶ Galeries marchandes à limiter en surface, voir à supprimer.
- ▶ Limiter les implantations de grands projets commerciaux (afin de privilégier les centralités).
- ▶ Limiter ou maîtriser les grandes surfaces afin de créer des petits commerces.

Proposer des formations adaptées aux besoins des territoires

- ▶ Développer la filière écoconstruction sur le territoire et promouvoir la formation.
- ▶ Mettre en adéquation les besoins **d'emplois** et la formation.
- ▶ Renforcer les liens directs avec les écoles et les collèges pour sensibiliser les jeunes et leur faire connaître les activités économiques (visites...).

Développer la mixité et la complémentarité des activités économiques

- ▶ Imaginer des projets avec de la mixité (fonction économique et habitat).
- ▶ Attractivité des sites économiques : prévoir des services pour les salariés.

Ce qui semble insuffisant, manquant

Développer l'offre numérique



- ▶ Développer les réseaux numériques pour donner aux commerces de centre-ville les **moyens de s'organiser** (par exemple avec la création d'un site internet commun pour avoir une offre de livraison sur sa commande).
- ▶ Avoir la même attractivité numérique sur les zones économiques et urbaines.

*Optimiser **des zones d'activités***

- ▶ Au lieu de développer les infrastructures, **il faudrait optimiser l'existant.**

*Réviser **l'accessibilité en transports***

- ▶ Prévoir une meilleure accessibilité **des zones d'activités extérieures aux centres.**
- ▶ Hiérarchiser les moyens de transport en fonction de leur empreinte écologique.
- ▶ Permettre le contournement de St Etienne de Montluc.



3. Transition énergétique et écologique : enjeux et orientations

Poursuivre l'engagement en faveur de la transition énergétique :

- ▶ S'inscrire dans les objectifs nationaux : réduction de 40% des émissions et avoir 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.
- ▶ Conditionner l'extension de l'urbanisation par des critères renforcés de performance énergétique.
- ▶ Encourager le développement des énergies locales et renouvelables, mutualiser les réseaux de chaleur et d'énergie de récupération.
- ▶ Economiser les ressources naturelles.
- ▶ Réduire la production de déchets et assurer leur gestion.
- ▶ Elaborer un plan climat air énergie territorial (PCAET) à l'échelle du Pôle métropolitain

Préserver la richesse écologique des grands ensembles naturels

- ▶ Protéger les continuités écologiques (trame verte et bleue) et assurer le maintien des corridors écologiques.
- ▶ Préserver les réservoirs de biodiversité réglementaires.
- ▶ Assurer le maintien des corridors écologiques.

Reconnaître le rôle économique, social, paysager et environnemental de l'agriculture

- ▶ Réserver au minimum 80 000 hectares d'espaces agricoles pérennes, soit une surface équivalente à celle actuelle.
- ▶ Garantir des conditions d'activité satisfaisantes.
- ▶ Préserver la diversité des espaces agricoles (marais, péri-urbain, activités de loisirs...)

Mettre « l'eau » au cœur du projet de territoire

- ▶ Sécuriser l'alimentation en eau potable : protéger la ressource en eau et améliorer sa qualité



- ▶▶ Pérenniser la ressource halieutique
- ▶▶ Préserver les zones humides
- ▶▶ Développer des réponses adaptées aux risques : inondation, submersion, pollution

Ce qui semble important, pertinent

- ▶ Favoriser les circuits courts

Ce qui semble insuffisant, manquant

Optimiser la consommation énergétique

- ▶ **Prendre en compte l'empreinte écologique des énergies** renouvelables (par exemple, on crée des émissions de gaz à effet de serre pour fabriquer des éoliennes ou des panneaux solaires).
- ▶ Hiérarchiser les énergies renouvelables en fonction de leur empreinte écologique (et pas seulement par rapport à leur coût).
- ▶ **Plus d'incitation sur les économies d'énergie en direction des individus.**
- ▶ Favoriser la rénovation des bâtiments anciens pour une meilleure efficacité énergétique.

Traiter plus efficacement les déchets

- ▶ Besoin de traiter les **déchets** (nouveau centre d'enfouissement indispensable).
- ▶ Organiser une politique de **recyclage et de valorisation des déchets** à l'échelle du SCoT. Eviter que les déchets nobles quittent le territoire du SCoT.
- ▶ **Créer des filières de traitement d'un certain nombre de déchets : plastique, PVC...**
- ▶ Développer le recyclage des déchets plastiques.

Améliorer ou clarifier la procédure du SCoT

- ▶ Informer le public plus largement.
- ▶ Le SCOT planifie pour 20 ans, mais le refait-on dix ans après ?

Réunion publique 5 février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



Mettre en cohérence les politiques

- ▶ Cohérence entre les intercommunalités pour gérer l'industrie, l'agriculture, le commerce.
- ▶ Le projet d'aéroport du Grand Ouest est en totale contradiction avec des objectifs environnementaux du SCoT.

Protéger les espaces agricoles

- ▶ Quelle pérennité pour les espaces agricoles en zone urbaine ?



4. Mobilités et transports : enjeux et orientations

Pouvoir se déplacer efficacement sur le territoire, en transport collectif et en voiture :

- ▶▶ Mettre en place des liaisons entre les pôles structurants et les agglomérations
- ▶▶ Mailler le territoire grâce à une desserte performante des pôles structurants et développement des pôles d'échange entre plusieurs modes de transport.
- ▶▶ Soutenir le développement de l'offre ferroviaire : cadencement axe Nantes Saint-Nazaire et gares de Nantes Saint-Nazaire et Savenay comme lieux d'interconnexions performants et privilégiés.
- ▶▶ Améliorer les transports collectifs structurants des agglomérations : cadencement, fiabilité (cadencement, fiabilité).
- ▶▶ Créer et améliorer des axes routiers.
- ▶▶ Fluidifier le trafic aux abords de l'agglomération nantaise.
- ▶▶ Favoriser un usage raisonné de la voiture individuelle.

Encourager la ville des courtes distances et développer les alternatives à la voiture individuelle

- ▶▶ Développer les « mobilités actives » (marche, vélo), notamment dans les cœurs d'agglomération de Nantes et Saint-Nazaire
- ▶▶ Encourager dans toutes les centralités les courts parcours : 10 min à pied et 5 min à vélo
- ▶▶ Affiner la connaissance des pratiques de mobilité
- ▶▶ Elaborer un schéma directeur des modes doux à l'échelle du Pôle métropolitain

Renforcer l'accessibilité et l'attractivité nationale et internationale de Nantes-Saint-Nazaire.

- ▶▶ S'appuyer sur les infrastructures présentes ou en projet (port, aéroports, gares TGV, lignes ferrées nouvelles...)
- ▶▶ Améliorer le transport de marchandise en structurant l'offre multimodale : transport fluvial, voies maritimes, logistique urbaine.
- ▶▶ Projet d'aéroport Grand-Ouest
- ▶▶ Liaison ferroviaire Nantes-Rennes-Saint-Nazaire

Ce qui semble important, pertinent

Améliorer l'offre ferroviaire

- ▶ Développer une ligne ferroviaire Nantes-Rennes-St Nazaire si c'est une ligne à petite vitesse.
- ▶ Développer en même temps que le ferroviaire les équipements qui vont avec comme les parkings, les parcs à vélos.

Favoriser des déplacements plus respectueux de l'environnement

- ▶ Inciter les aires de covoiturage.
- ▶ Encourager les courts parcours en créant des aménagements dédiés.

Pérenniser l'existant

- ▶ Il faut s'appuyer sur les infrastructures existantes.

Ce qui semble insuffisant, manquant

S'appuyer sur les infrastructures existantes

- ▶ Améliorer les infrastructures dans la région pour limiter les temps de transport, avec ou sans le projet d'aéroport.
- ▶ Limiter les coûts et préserver le site en développant l'aéroport existant.
- ▶ Développer l'aéroport actuel Nantes Atlantique.

Développer l'offre ferroviaire et routière

Réunion publique 5 février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



NANTES SAINT-NAZAIRE
PÔLE MÉTROPOLITAIN



PUBLIQUES

- ▶ Améliorer le transfert des marchandises avec les voies ferrées.
- ▶ Créer une liaison Nantes-Rennes mais pas en grande vitesse.
- ▶ Améliorer le cadencement routier (bus) et ferroviaire entre Nantes Métropole et les pôles structurants.
- ▶ Créer des axes routiers en les conciliant avec des économies d'**espace**.
- ▶ Maintenir des dessertes suffisantes en dehors des pôles structurants.
- ▶ Rajouter Saint Etienne de Montluc comme desserte ferroviaire performante et centrale.
- ▶ **Coordonner les dessertes entre les gares et les zones d'activités.**

Désengorger des zones de saturation

- ▶ Aménager un pont sur la Loire entre Nantes et Savenay pour désengorger le pont de **Cheviré et accéder à l'aéroport de Notre Dame des Landes.**
- ▶ Désengorger la sortie de Nantes par les ronds-points Châtaigner et Atlantis. Eventuellement créer des bacs supplémentaires.

Développer des services

- ▶ Développer les services à la personne au niveau des pôles multimodaux (ex : service de réparation de vélos).

Synthèse collective

Ce qui est indispensable

Les participants jugent indispensable le **contrôle de l'urbanisation** afin de préserver les espaces naturels (**maîtriser la consommation d'espace avec 20 logements à l'hectare** qui ne doit pas être une moyenne mais un minima) et de développer lien social, mixité et cohabitation intergénérationnelle **en s'appuyant sur la politique d'habitat**. Les enjeux écologiques rendent indispensable la rénovation énergétique des habitations existantes. Les **zones vouées à l'agriculture et les espaces naturels** doivent impérativement être maintenus, voire améliorés, notamment pour préserver le cadre de vie. Les nouveaux projets limiteront l'imperméabilisation des surfaces dans les zones urbanisées (toitures végétalisées, matériaux filtrants pour les parkings).

Le développement **de l'offre** et du cadencement ferroviaire ainsi que des transports en commun routier (BHNS - bus à haut niveau de service) pour connecter les pôles structurants est également essentielle afin de répondre **aux besoins d'une population** croissante.

Enfin, les participants ont insisté sur l'importance du soutien aux filières stratégiques et de la mise en cohérence entre la récupération et le traitement des déchets.

Ce qui est pertinent, satisfaisant

Les participants ont jugé pertinent l'ensemble du projet de SCoT tel qu'il est élaboré et en particulier la construction de logements supplémentaires. Ils ont insisté sur la nécessité de privilégier la mixité sociale et fonctionnelle dans les nouvelles constructions.

Enfin les participants ont souligné l'importance de mettre en adéquation la formation et les besoins en emploi des territoires et de développer **l'information sur les métiers** du territoire auprès des jeunes.

Ce qui est insuffisant ou manquant



Les participants ont jugée insuffisante la dimension intergénérationnelle dans le projet de SCoT. Cette dernière doit être renforcée, et la mixité ne doit pas être pensée que sous l'angle « socio-économique ». Le parcours résidentiel doit être facilité pour toutes les populations, que ce soit l'**habitat des seniors** (maintien à domicile, habitat intermédiaire adapté), des jeunes couples ou encore des familles recomposées. Qu'à chaque moment de la vie on puisse choisir de changer ou pas de logement. Il faut renforcer la qualité et la diversité des logements sur chaque territoire pour éviter les ruptures de parcours résidentiel et les déménagements contraints ou impossibles. Le dialogue avec les acteurs **de l'habitat** doit être renforcé, notamment avec les propriétaires privés.

Les objectifs d'économie d'énergie nécessitent une information de tous et il est nécessaire de proposer un interlocuteur fiable et identifié pour **les mettre en œuvre et améliorer l'habitat**.

La proximité doit être encouragée, que ce soit pour l'implantation de petits commerces ou le développement d'une agriculture locale et des circuits courts.

Les participants ont évoqué la nécessité **d'améliorer l'offre** numérique et **d'améliorer la** gestion des déchets et du recyclage.

Enfin, ils ont mis en garde sur le risque d'une vision trop nombriliste du développement du territoire qui aura à subir **l'impact du développement mondial**.

Ce qui est incompréhensible ou inacceptable

Les participants ont trouvé incompréhensible la conciliation entre le respect de **l'environnement** et la réalisation de nouveaux axes routiers, ainsi que la préservation **d'espaces agricoles** et le projet de nouvel aéroport.

Enfin, il a été fait remarquer, à rebours d'autres prises de position, que pouvait être jugée incompréhensible la **remise en cause d'infrastructures** soutenues par le suffrage universel.